

**Sulfitage des
moûts et des
vins**

Bisulfite de Potassium

Bisulfite de Potassium 7%, 8%, 10%, 15% et 18%

Caractéristiques:

Solutions contenant respectivement 70, 80, 100, 150 et 180 grammes de SO₂/L sous la forme de bisulfite de potassium (formule KHSO₃).

Ces solutions possèdent toutes les propriétés du SO₂. La solution est prête à l'emploi, il suffit de mesurer le volume nécessaire au sulfitage.

Elles présentent l'odeur caractéristique du SO₂ et bien que cette odeur soit faible, il est préférable de ne pas la respirer.

Doses d'utilisation :

Les doses sont extrêmement variables selon les circonstances et les périodes d'utilisation. Se référer aux conseils de l'œnologue.

Tableau des correspondances					
	7 %	8 %	10 %	15 %	18 %
Dose de SO ₂ apportée par 1 cL (10 mL) de solution	0,7 g	0,8 g	1 g	1,5 g	1,8 g
Dose de solution nécessaire pour apporter 1 g de SO ₂	1,43 cl	1,25 cl	1 cl	0,66 cl	0,55 cl

Mode d'emploi :

Mesurer la quantité nécessaire dans une éprouvette ou un récipient gradués, puis introduire dans la masse à traiter et homogénéiser.

Au contact des matières colorantes, le SO₂ les décolore instantanément. Cette décoloration est réversible. Dès que le SO₂ libre a disparu, la matière colorante revient.

Présentation :

Flacons de 1 litre et bidons de 5, 10 et 20 litres.

Conservation :

Non ouvert, dans un endroit sombre entre 15 et 20°C. (DLUO 12 mois).

Emballage ouvert : à utiliser rapidement.

Conditions de sécurité :

Le bisulfite de potassium est classé Xi-irritant :

R31 : au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

R36/37 : irritant pour les yeux et les voies respiratoires

S26 : en cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.